N° 4394. — 4 Année. CINQ CENTIMES Mercredi 27 Juillet 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 41
TOURCOING, rue Verte, 36

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES. . . . . 0 fr. 50 »
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 »
LOCALES. . . . . 1 fr. 00 »

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

Elections départementales du 31 Juillet

CANTON DE TOURCOING-NORD
Conseil Général
CANDIDAT RÉPUBLICAIN :

François MASUREL-JONGLEZ

Industriel, vice-président de la Cie des Epargnes, secrétaire de la Chambre de Commerce.

CANTON DE TOURCOING-SUD
Conseil d'Arrondissement
CANDIDAT RÉPUBLICAIN :

Victor VINCENT

Médecin à Mouveaux
Conseiller d'Arrondissement sortant.

CHRONIQUE

On connaissait déjà la façon de gagner le paradis en versant dans les tire-lires de Notre Sainte-Mère l'Eglise et suivant un tarif déterminé, des sommes pour le rachat de l'âme des petits chinois.

Pour dix francs, par exemple, on arrachait une âme aux obscurités des limbes, sorte de faubourg extra-muros du paradis. Pour vingt francs, on avait de l'influence au purgatoire et selon l'importance des versements, on pouvait espérer arracher des collections d'âmes de chinois en bas âge, aux tortures futures que l'enfer réserve à tous ceux qui ne sont pas catholiques pratiquants.

Malheureusement les chinoiseries, même les mieux organisées, n'ont qu'un temps et un jour vint où la société coopérative fondée pour le sauvetage a distance des âmes chinoises, dût cesser sa propagande.

Les fidèles se faisaient tirer l'oreille, refusant de tirer par la natte et d'expédier au ciel — grande vitesse mais non franco — les enfants du Céleste empire.

On imagina alors d'autres procédés pour soutirer l'argent des croyants, car il est une chose à remarquer :

C'est que le Dieu des pauvres et des bonnes gens, ce Dieu si bon, si généreux, si charitable, a constamment besoin d'argent.

Le Tout-Puissant fait sans cesse — par l'intermédiaire de ses représentants — des appels désespérés à la caisse des fidèles.

S'agit-il de gagner des indulgences, d'obtenir des subventions, de chercher à faire son salut en ce monde, il faut d'abord mettre la main à la poche et continuer avec zèle ce petit genre d'exercice.

Les riches ont ainsi une supériorité écrasante sur les pauvres, car l'accès du paradis est considérablement facilité à qui peut payer pour faire dire des messes et des prières.

Un gros sac d'écus vous fait obtenir un fort stock d'indulgences. — On peut avoir des dispenses pour toutes sortes de choses, à la condition de payer.

En vérité les pauvres diables sans le sou ont besoin d'avoir un joli fond de vertus s'ils veulent faire concurrence aux riches !

Comme on s'explique l'horreur de nos évêques pour le gouvernement républicain qui a lancé le mot : « Egalité » sur son drapeau !

J'imagine que le Dieu des grandes justices doit être singulièrement choqué du rôle que le haut clergé catholique lui fait jouer ici bas.

Mais pour en revenir à nos petits chinois qui ont cessé de plaire, il a fallu disions-nous, imaginer autre chose.

On s'est alors avisé d'exploiter la corde des miracles.

Notre-Dame de la Salette se révéla et Notre-Dame de Lourdes s'organisa.

C'est de cette dernière Notre-Dame dont nous nous occuperons aujourd'hui car elle est depuis quelques semaines, en train d'opérer dans la région du Nord.

On sait que le grand pèlerinage annuel s'organise pour l'octave de l'assomption.

Une lettre émanant de l'association de *Notre-Dame du Salut* (siège social, aux bureaux de la *Croix*, à Paris) est adressée aux fidèles possédant une certaine fortune et voici en quels termes est fait l'appel de fonds, d'usage :

« *L'année 1892 est une année exceptionnelle à cause de la faveur insigne du Jubilé que le Souverain Pontife a bien voulu accorder pour inaugurer l'office et la masse propres de l'Apparition.*

C'est du 15 août au 15 octobre qu'on peut gagner l'indulgence.....

Déjà, grâce à votre générosité, nous avons porté à Notre Dame de Lourdes 18.000 malades et dépensé pour eux 1.240.000 francs.

Tout bienfaiteur de 50 francs, devient le patron d'un malade. Il reçoit au départ, le nom de son protégé, peut le mettre en rapport avec lui *et compter sur ses prières et celles des pèlerins.*

Qui de faveurs obtenues pendant la neuvaine des malades et pendant la neuvaine générale ! »

Et au bas de la lettre est ajouté le post-scriptum :

« Le don « 50 francs ne constitue pas le droit de choisir soi-même son malade. »

Ainsi pour 50 francs on est le patron d'un pauvre diable qui doit vous remboursser moralement par des prières au Très-Haut dites à votre intention.

Supposez que vous soyez assez riche pour vous offrir le luxe de verser 5.000 fr. et vous voilà du coup le patron de cent croyants qui occupent leurs journées à chanter des cantiques pour vous gagner le Paradis.

Ce chœur de malades — sorte d'union orphéonique avec basses, ténors et barytons — harcèle le Seigneur de ses supplications pour vous mériter les bénédictions du ciel.

Il est bien certain qu'ainsi recommandé là Haut, vous pouvez vous permettre quelques petites fantaisies peu orthodoxes, quelques légères sarabandes sur les marges de l'évangile.

Ce qui, pour un autre, suffirait à le faire damner comme un simple père jésuite, *doit être* à peine péché véniel pour vous car autrement, point ne serait utile d'avoir embauché toute une légion de choristes à 50 francs par tête, pour « pistonner » votre candidature à un siége au paradis.

Et voilà pourtant ce que les chefs et sous-chefs du catholicisme font de la religion ! Ils organisent autour d'elle tant d'opérations financières, imaginent tant de trucs, créent tant de comptoirs commerciaux aux portes et à l'intérieur même des églises, qu'ils finiront par dégoûter tous les croyants des trafiquants peu scrupuleux qui se sont érigés le droit d'enseigner la morale du Christ.

***

Il paraît que quelques fidèles se sont émus de ce que deviennent les numéros du journal la *Croix*, après qu'on les a lus.

Ils ont écrit à l'administration de ce journal pour demander ce qu'on doit faire d'une feuille qui porte à la première page l'image du grand crucifié.

« Quant on pense s'écriait avec douleur un croyant, qu'un numéro de la *Croix* peut être mis en contact direct avec la base de substentation d'un juif ! »

Cette horrible perspective n'a pas troublé l'administration de la *Croix* qui a répondu :

« Un scrupule mal compris gêne peut-être quelques personnes par rapport à la *Croix*. Qu'on sache bien que, malgré l'image de Notre-Seigneur que porte cette feuille, il n'y a aucune profanation à en servir pour ce que l'on veut, quand on a lu le journal. »

Cette explication donnée postérieurement, mais en termes clairs, rassurera les nombreux fidèles qu'un scrupule exagéré empêchait de faire un usage utile d'un papier fin, soyeux, aux cassures molles, à l'aspect essentiellement engageant.

Et pour donner sur ce point notre appréciation personnelle, ajoutons qu'il nous a toujours semblé que le moyen de placer la *Croix* dans son vrai milieu, était surtout de l'isoler dans les lieux de recueillement et de méditation.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

La guerre au Dahomey

On écrit de Porto-Novo à la date du 9 juillet :

Les Dahoméens se tiennent tranquilles. Quelques sentinelles dahoméennes sont seulement campées sur la rive du chenal de Kotonou pour surveiller les mouvements des petites chaloupes.

A Kotonou, la Ville-de-Macelo est restée sur rade jusqu'à hier, soit douze jours. La warf, en effet, n'est pas encore terminé et ne le sera pas avant deux mois au moins. On a installé un mât de charge provisoire, mais il se trouve si rapproché des voûtes que les embarcations *ont de la peine à se tenir sous le* palan et ont besoin de la plus grande attention pour ne pas être entraînées par les lames.

La *Ville de Macelo* s'étant servi de sa chaloupe à vapeur pour remorquer des pirogues, celle-ci dut, dans un de ses voyages, stopper au moment où elle se trouvait près de la barre.

Le patron mouilla de suite son ancre, mais la chaîne cassa et la chaloupe fut roulée dans la barre où elle se brisa en mille morceaux.

Les quatre hommes qui la montaient arrivèrent par miracle sains et saufs à terre.

Nous sommes en pleine saison de mauvaises barres; 8 jours sur 10 elle est impraticable. Hier une embarcation montée par deux noirs de la maison Fabre a chavirés sur la barre et les deux noirs ont été dévorés par les requins.

Afin de hâter le déchargement du matériel qui doit servir pour la colonie, l'autorité locale s'est dès-lors à affréter à Lagos de petits vapeurs qui chargent sur rade de Kotonou et viennent à Porto-Novo en faisant le tour par Lagos.

Le colonel Dodds a fait son entrée à Porto-Novo le 31 mai. Il a passé le lendemain une revue des troupes.

Un navire de guerre portugais est arrivé devant Wydah.

La Catastrophe de St-Gervais

St-Gervais, 25 juillet. — L'ingénieur en chef d'Annecy est arrivé hier soir ici. Il va faire procéder à des travaux de fouilles à l'établissement des bains. On compte retrouver les corps d'un certain nombre de victimes de la catastrophe. Sur les autres points, les travaux de déblaiement sont à peu près terminés.

Le Bandit Bellacoscia

C'est aujourd'hui que comparaît devant le jury de la Corse, Antoine-Bonelli, dit Bellacoscia, ce fameux bandit corse, qui s'est, on le sait, constitué prisonnier.

Bellacoscia n'aura à répondre devant la Cour d'assises que d'un seul crime, une tentative de meurtre pour avoir le 9 janvier 1890 tiré, avec son frère Jacques, plusieurs coups de fusil sur cinq gendarmes, que d'ailleurs, il n'a pu atteindre : il fut de ce chef condamné à mort, par défaut, le 7 décembre de l'année suivante, et vient purger sa contumace.

Mais il, pour cause de prescription, l'acte d'accusation ne peut relever contre lui que ce seul fait, longue est la liste des condamnations précédemment encourues par Bellacoscia et dont voici la copieuse nomenclature :

22 février 1854 (séquestration de personnes), *travaux forcés à perpétuité ; 30 mars 1854* (assassinat, mort) ; 17 mars 1855, tentative d'assassinat, mort ; 29 août 1857, rébellion, *tentative de meurtre, mort ; 2 décembre 1860* menaces de mort, deux ans de prison ; 25 mars 1870, menaces, deux ans de prison ; 7 *décembre 1880*, tentative de *meurtre sur des* gendarmes, mort.

L'autre frère, Jacques Bonelli, étant en *fuite*, Antoine Bellacoscia comparaîtra seul devant la cour d'assises.

Le vieux bandit s'est marié il y a quelques *années avec Madeleine Arrighi, d'Oghione.* De cette union on sont nés deux enfants, un garçon âgé aujourd'hui de douze ans, qui est élevé à Bocognano, et une fillette de sept ans, que sa mère a emmenée dans le village d'Oghione et qu'Antoine Bonelli n'a pas revue depuis six années. C'est surtout à cause de ses enfants, lui-même l'a déclaré, qu'il est décidé à capituler.

Les débats de son procès seront dirigés par M. le conseiller Luiggi. M. l'avocat général Angeli soutiendra l'accusation.

Il sera défendu par Me Hyacinthe de Montera et Joseph Bonnelli. Ce dernier est un parent de Bellacoscia.

Le Procès
(*Par dépêche*)

Bastia, 25 juillet, soir. — L'audience est ouverte à onze heures en présence d'une foule considérable, sous la présidence de M. le conseiller Luiggi.

Interrogé sur son identité, l'accusé déclare se nommer Antoine Bonelli, âgé de soixante-sept ans, berger, demeurant à Bocognano, ne sachant pas qu'il est né, profession de vagabond (à c).

Il est donné, par le président, lecture de l'acte d'accusation.

Après cette lecture, le président s'exprime ainsi :

— Accusé, en 1848, vous étiez déjà bandit. Contrairement aux sentiments corses, vous avez refusé d'être soldat.

Puis vous avez commis une série de crimes qui dénote de la férocité de votre caractère.

Messieurs les jurés, vous allez tous en présence d'un accusé ordinaire ; d'habitude, on reproche aux accusés des faits graves, et, plus ils sont graves, plus grande est la réprobation qu'ils inspirent.

Ici, certainement l'accusation est grave, car il est toujours grave de se mettre en rébellion contre la force publique.

Mais les crimes que on lui a commis et que la loi a couverts du manteau de l'oubli, la prescription, sont bien plus odieux et cependant cet homme semble entouré de la protection de tous.

La presse a porté son nom partout. On l'appelé sympathique ami, honnête bandit. On l'a élevé sur un piédestal d'où il convient de le faire descendre.

La légende doit disparaître pour faire place à la réalité.

Le président procède ensuite à l'interrogatoire des accusés.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Les Décorations Universitaires

Paris, 25 juillet. — Les nominations d'officier de l'Instruction publique et d'officier d'académie paraîtront probablement à l'*Officiel*, vendredi matin.

Un yacht coulé

Boston, 25 juillet. — Hier matin, pendant un brouillard intense, le yacht du millardaire M. Vanderbilt, *Alpha*, a été coulé par un bâtiment marchand.

A bord de l'*Alpha* se trouvaient M. Vanderbilt et sa famille, plusieurs invités et 55 hommes d'équipage.

La vigie a éveillé les passagers. M. Vanderbilt et ses amis eurent pu se précipiter sur le pont ; ils ont été sauvés, ainsi que l'équipage, par le vaisseau marchand, qui les a transportés saines et saufs à Boston.

Le vol de Soisy-sous-Etiolles

Versailles, 25 juillet. — Contrairement à ce qui a été annoncé par un grand nombre de journaux, ce n'est pas aujourd'hui que doit venir devant la cour d'assises de Seine-et-Oise l'affaire du vol de dynamite de Soisy-sous-Etiolles.

Cette cause n'est inscrite au rôle que pour mercredi et jeudi prochains.

Le Concours du Prix de Rome

Paris, 25 juillet. — L'*Académie des beaux-arts* a rendu, cet après-midi, son jugement dans le concours de peinture du prix de Rome.

Elle a attribué le grand prix à M. Lavergne élève de MM. Jules Lefebvre et Henri Lévy, et qui avait déjà obtenu en 1890 un second grand prix.

M. Mitrecey, élève de MM. Jules Lefèvre, Thirion et Tony Robert-Fleury, obtient le premier second prix.

M. Trigonis, élève de MM. Gérome et Henri Lévy, obtient le deuxième second grand prix.

Demain matin, à dix heures, ouverture à l'Ecole des beaux-arts de l'exposition publique du concours de sculpture.

Le choléra dans un asile d'aliénés

Chartres, 25 juillet. — Une épidémie cholérique s'est déclarée à l'asile de Bonneval, dans la section des femmes. On a constaté depuis samedi 46 cas et 2 décès.

Le docteur Bronardel vient de se livrer à une enquête. Il déclare qu'il s'agit d'une épidémie de choléra nostra dont le germe fut apporté par un paquet de linge expédié de la banlieue de Paris. Néanmoins la panique est grande parmi le population et des mesures énergiques ont été prescrites.

LE RABBIN DE BONE

Bône, 25 juillet. — M. *Stora*, rabbin de Bône, proteste contre la nouvelle qu'on a publiée au sujet de son dernier sermon à la synagogue.

Il nie formellement les paroles qu'on lui a attribuées et les attaques qu'il aurait dirigées contre l'enseignement de la langue française.

Nouvelles Etrangères

Explosion d'un convoi de munitions
DANS LE CAUCASE

Saint-Pétersbourg, 25 juillet. — Une lettre de Tiflis rapporte qu'une colonne de munitions d'artillerie, composée de 34 voitures attelées de buffles, a été surprise, non loin d'Alexandropolfort, dans le Caucase, par un orage.

La foudre est tombée sur les quatre dernières voitures dont le contenu a fait explosion.

Vingt soldats ont été tués et deux officiers grièvement blessés.

UNE MORT HORRIBLE

Rome, 25 juillet. — Le monde officiel italien est ému par la mort de Félice Giordano, inspecteur général des mines, qui avait pris part à l'organisation de l'exposition de 1889.

M. Giordano, en villégiature à Vallombrosa, est tombé dans une mare et a été tué par des sangsues ! Il ne put se dépêtrer et on le retrouva complètement exangue dans 45 centimètres d'eau !

L'Eruption de l'Etna

Catane, 24 juillet. — L'éruption continue avec une *moindre intensité, toutefois le volcan* lance encore de la fumée et de grosses pierres.

Les bruits ont presque cessé.

Le courant de lave allant vers l'Est est arrêté. Le courant allant vers l'Ouest s'avance encore, mais lentement, en détruisant les vignobles.

Il n'y a aucun danger pour les villages.

M. DE BISMARCK À KISSINGEN

Kissingen, 25 juillet. — Six trains spéciaux venant de Cobourg, de Francfort-sur-le-Mein, de Darmstadt, de Heidelberg, de Pforzheim et de Carlsruhe ont amené 4,500 visiteurs.

En répondant à une allocution, M. de Bismarck a dit exprimé en ces termes :

« Aucun ministre n'a jamais reçu pareille ovation. Celle-ci s'adresse à l'œuvre et à ceux qui ont pris part. Les efforts faits en 1866 pour arriver à l'unité de l'Allemagne, faits arrivés avant l'heure propice, ceux de 1866 ont été de trop courte durée.

En 1870, nous avons fait résonner tous les marteaux sur l'enclume, sur laquelle nous avons forgé l'empire ; nous avons été chercher l'Allemagne unie au milieu des bataillons français.

« Les mêmes ne conseillent de ne faire, mais je ne permettrai pas qu'on m'ordonne la mienne. »

Le prince a porté un « hoch » à l'empereur, à l'Empire, au Reichstag et au Conseil impérial.

Faits divers Télégraphiques
(De nos correspondants spéciaux)

TERRIBLE INCENDIE. — Toulon, 25 juillet. — Un terrible incendie vient d'éclater dans un pâté de maisons situé vers le Champ de mars. Plusieurs familles endormies ont été bloquées par les flammes. Le sauvetage a été immédiatement organisé; on ignore encore s'il y a eu des morts.

On croit généralement que le feu a été allumé par une main criminelle, car la nuit dernière vingt-trois incendies aussitôt cernés ont éclaté sur divers points de ce quartier.

La France préfectorale

Un statisticien, M. Renandin, nous fournit quelques renseignements intéressants sur la France préfectorale :

Un ministre qui serait sûr de rester un an à l'intérieur, pourrait s'offrir la visite d'un préfet ou sous-préfet par jour. Le nombre de ces fonctionnaires est, en effet, de 364 : il en manderait un tous les matins et consacrait la série en deux, pour se reposer le 14 Juillet, jour où chacun doit être à son poste.

Ce qui s'appelle officiellement l'administration préfectorale comprend aujourd'hui, pour la France, le nombre des fonctionnaires suivant :

Préfets.	88
Sous-préfets	273
Secrétaires généraux	88
Conseillers de préfecture	300
En tout.	749

Le montant des dépenses (personnel et matériel), pour cette partie de l'administration s'élève à 9,870,000 francs pour la France et à 2,096,132 pour l'Algérie.

Vingt ministres ont opéré, en 22 ans, rien que pour les préfectures, 1148 mouvements ou déplacements. Ce qui donne une moyenne de 1 mois et 3 jours pour chacune d'elle. La Corrèze, à elle seule, en a compté 27 ; l'Eure, seulement 3 : la Seine, 9.

Le doyen des préfets a été aussi le plus jeune, 32. Les sous-préfets, on peut le dire, n'ont pas d'âge, tant ils sont jeunes ; les conseillers n'en ont plus.

Pour finir, un préfet coûte au contribuable, en France : 32 centimes ; en Algérie : 1 fr. 15.

La nouvelle loi militaire

La loi qui modifie la répartition du service militaire vient d'être promulguée par le président de la République et porte la date du 19 juillet 1892. D'après la loi du 15 juillet 1889, le service était de trois ans dans l'armée active et sept ans dans sa réserve, six ans dans l'armée territoriale et neuf ans dans sa réserve. D'après la loi du 19 juillet 1892, le service est de deux ans dans l'armée active et dix ans dans sa réserve, six ans dans l'armée territoriale et six ans dans sa réserve. Cette

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 102

LA FILLE SANS NOM

DEUXIÈME PARTIE

PAUVRE JEANNE

Il s'était exprimé jusque-là sur le ton de la raillerie, légère, inciété, moqueur.

Il devint grave pour un moment et continua :

— Elle s'appelait Rose Berlot, institutrice. Ce ne compte pas, ces pauvres filles ! Maurice Colombey l'a trouvée à son goût... il paraît qu'elle était belle... il lui a fait la cour par des prévenances, par des apparences de sincérité. C'est facile à tromper les jeunes filles quand elles n'ont rien à quoi se rattacher. Elle est devenue la maîtresse de ce richard. Elle a vécu avec lui pendant trois ans et quand il a dû épouser les millions des St-Clair, il lui a signifié son congé... brutalement. Elle est partie pour son pays, Valognes où je suis venu au monde. Ce n'était vraiment pas la peine pour ce que je devais y faire... Ensuite elle s'est jetée à l'eau. Moi j'ai été occupé par une vieille femme... C'est chez elle à Caen que Pierre Bréchoux m'a trouvé... Par cette vieille femme il a connu mon origine et l'histoire de ma mère... En y réfléchissant, je devine son plan d'un bout à l'autre. Il a voulu me faire servir à sa vengeance. Il a passé sa vie, employé son esprit pervers et fertile en ressources, à me former docile et fertile en ressources, à me former docile et fertile en ressources, à me former docile